

Conseil d'administration du mercredi 03 novembre 2010

Etaient présents :

Philippe ROUSSEAU, Pierre TISSEUIL, Chantal FOUBLE, Elisabeth LE GALLES, Christophe CHOUX, Alain MILLON, Marc BARANGER, Fabrice COMPAGNON.

Excusé : Patrice LASSERRE, Michel LACOMBE, Philippe ROUIX.

Absents : Yves AUGER.

1. Présentation des membres :

Suite à l'assemblée générale, aucun nouveau membre ne se présente cette année.

Un rapide tour de table permet aux personnes présentes de se désigner.

M. Alain MILLON nous annonce sa démission du poste de Trésorier Adjoint.

M. Marc BARANGER se propose de le remplacer.

2. Election du nouveau bureau :

Se représentent :

Président : Philippe ROUSSEAU.

Vice-Président : Pierre TISSEUIL.

Secrétaire : Chantal FOUBLE.

Trésorier : Christophe CHOUX.

Communication Internet : Patrice LASSERRE.

Se présente :

Trésorier adjoint : Marc BARANGER.

Le poste de Secrétaire adjoint ne sera pas pourvu en raison du manque de personne intéressée.

Le nouveau bureau élu à l'unanimité pour l'année 2010 / 2011 :

Elaboration d'un calendrier prévisionnel pour les prochains rendez-vous :

Mois	Conseil d'Administration	Réunion de bureau	Assemblée Générale
Décembre 10		Mer 08	
Janvier 11	Mer 19 (+ galette)		
Mars 11		Mer 02	
Avril 11	Mer 06		
Mai 11		Mer 18	
Juin 11		Mer 22	
Septembre 11	Mer 07	Mer 28 préparation AG	
Octobre 11			Vend 21

Nous continuerons d'envoyer les correspondances à tous les membres (bureau et CA).

Les membres du CA continueront à être invités à nos réunions de travail. (Réunion de Bureau et Conseil d'Administration)

3. Point sur les adhésions :

A ce jour quarante cinq d'adhésions sont enregistrées.

Un point plus précis sera effectué lors du prochain Conseil d'Administration en janvier 2011 après le courrier de relance prévu décembre. Une relance spécifique sera faite pour les anciens requérants.

4. Validation de l'Assemblée Générale 2010 :

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

5. Détails et explications des projets 2010 / 2011 annoncés lors de l'AG avec la mise en route éventuelle de certains d'entre eux :

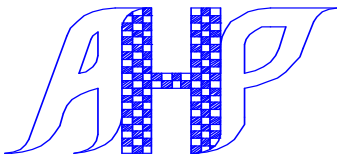
Suite à un tour de table, voici le tableau des propositions :

DOSSIERS	MEMBRES RESPONSABLES
Liaison sud de Chelles, Zac triage Sud, Voies douces, Transports.	Pierre Tisseuil Philippe Rousseau Christophe Choux Alain Millon
Entretien ZAC et Parc, Assainissement (ZAC et Extérieur)*.	Alain Millon Pierre Tisseuil Marc Baranger Elisabeth Le Galles
Circulation et stationnement Stationnement place de l'Europe	Elisabeth Le Galles Philippe Rousseau Chantal Fouble
PPRI, Plan d'Action Communal.	Pierre Tisseuil Philippe Rousseau Christophe Choux
Communication, Site web, Internet. Propositions, Evénements	Patrice Lasserre Philippe Rousseau Pierre Tisseuil
Procédure.	Philippe Rousseau Chantal Fouble Michel Lacombe
ADSL.	Philippe Rouix Pierre Tisseuil
Conseil Participatif.	Pierre Tisseuil

* (bassin de rétention de la ZAC avec ses systèmes de pompes, le bassin de rétention de la salle multi-activités et le ru de Chantereine)

En raison de l'absence de certains membres du CA, ce tableau remodelé peut évoluer au cours de la mandature.

Pierre TISSEUIL propose de faire une mouture de la nouvelle cabane d'après l'AG du 22.10.10
Voir copié-collé



- a) Elisabeth. LE GALLES va reprendre RV avec Mme GAILLARD des 3 Moulins pour la place de l'Europe (Chantal FOUBLE, Philippe ROUSSEAU)
- b) B) Pierre TISSEUIL contacte M. GARNIER d'APOLLO pour un RV sur les transports
- c) Reprendre RV avec la mairie pour le suivi du dossier sur le parc (Pierre TISSEUIL, Marc BARANGER, Alain MILLION, Elisabeth LE GALLES). Le Président doit avant communiquer en mairie le compte rendu de la réunion du 02 octobre.
- d) Pour l'assainissement, prendre RV avec M. ADROIT (Agglomération de Commune MC) en début 2011. (Pierre TISSEUIL).
- e) Revoir le site et son suivi avec Patrice LASSERRE (Philippe ROUSSEAU, Pierre TISSEUIL)
- f) Suivi de la procédure.

6. Questions diverses :

Procédure :

Nous sommes en attente du verdict pour les personnes ayant été en appel.

Les parties adverses n'ont pas réclamé leurs débours, sauf pour le Domaine de Vaires ou une des parties l'ai fait.

Les débours qui ne sont toujours pas réclamés viennent peut-être du fait que pour les parties adverses la procédure est encore en cours à cause de l'appel. Selon Maître ARRENT-TRENNEC ils ont 30 ans pour le faire. Le courrier de relance pour les cotisations 2010/1011 précisera cette information.

La réunion se termine vers 22h45.

Le Président
Philippe Rousseau